



Commission de concertation de Bruxelles Ville  
Boulevard Anspach 6

1000 BRUXELLES

Bruxelles, le 28 octobre 2020

Par email: [urb.commissionconcertation@brucity.be](mailto:urb.commissionconcertation@brucity.be)

Concerne : **enquête publique C.348/2020 | Bld. Clovis, 43 et 45**

Mesdames, Messieurs,

Par la présente, le comité de quartier GAQ proteste contre :

- la division de l'immeuble se situant au n° 43 boulevard Clovis,
- le choix des matériaux projetés pour la façade du n° 45 du même boulevard.

Concernant le nombre d'unités, nous demandons l'application stricte de la réglementation en vigueur et voudrions particulièrement attirer votre attention sur le studio prévu dans les combles au 3<sup>e</sup> étage.

Au sujet du choix des matériaux, bien que la nouvelle construction vienne combler une dent creuse, l'aspect de la nouvelle façade viendra trancher avec l'harmonie du quartier, notamment par sa couleur foncée.


Pour rappel :

Règlement général sur les bâtisses des quartiers entourant le square Ambiorix et le Parc du Cinquantenaire, article 15 :

*Les matériaux utilisés pour le revêtement principal des façades visibles de la voie publique doivent, par leur nature et leur couleur, être en harmonie avec les constructions traditionnelles présentes dans le quartier.*

Les remarques formulées ci-dessus découlent de la «Charte en matière d'Urbanisme» du GAQ dans sa version de 2019.

En vous remerciant par avance de bien vouloir inviter le GAQ à la Commission de concertation, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.



p.o. Barbara Bentein  
Présidente GAQ  
Chantal Matthys  
Secrétaire